

La montagne en transitions

Florent GAUTHIER

Novembre 2023

La montagne en transitions

Avant propos

Pour cadrer le propos de cette partie, je me limiterai à l'étude de l'architecture alpine française. Les conditions de vie d'il y a plusieurs siècles en montagne, autant sociales qu'architecturales, étaient proches dans les différents massifs montagneux français et dans la chaîne des Alpes. Les différences venant principalement des ressources naturelles et de la géographie. Les adaptations se sont traduites dans l'architecture et dans l'exploitation du milieu pour développer la vie. Depuis le milieu du XXe siècle et la transformation de la montagne, les choix de politique sociale en montagne, dans les différents pays alpins, furent très différents des choix français. Ces derniers ont fait évoluer les conditions sociales et architecturales vers des situations très différentes et non-transposables aujourd'hui, dans le modèle français.

Dans le développement de l'évolution de la montagne, j'omets une période, des années 1850 à 1940. Cette période de la découverte de la montagne, au plan architectural, n'offre pas un changement notable. Cette « invention de la modernité alpine »¹ propose une architecture de type urbaine, transposée au tourisme naissant en montagne. Ce sera la première génération des stations de montagne.

Partie 1.1, Une montagne d'agropastoralisme et une architecture de la fonction

Les premiers récits documentés datent du XVIIIe et XIXe siècle. Cette époque est parfois qualifiée « de l'invention de la montagne »². Pour autant, les communautés vivant en montagne avaient déjà cette manière de vivre bien avant, faite d'agropastoralisme au gré des saisons. Leur manière d'habiter est adaptée aux conditions de vie, à la géographie du lieu, au Genius Loci³, et surtout au climat très rude.

Les constructions suivent cette adaptation et proposent une architecture dite de la fonction. Il n'est pas rare qu'une seule famille ait plusieurs maisons, chacune à différentes altitudes pour différentes époques de l'année. On peut regrouper ses différents types en 4 strates dans le paysage. La première maison se situe en vallée dans des villages ; la seconde maison, plus haut en altitude, et autour des cultures ; la troisième, d'estive pour l'alpage, permet aux troupeaux d'évoluer sur de grandes pâtures ; et enfin, la quatrième, l'abri, très haut en altitude, au milieu des éboulis de pierre, en territoire de passage et de chasse.

Ces différentes architectures, s'adaptent au lieu et sont principalement fonctionnelles répondant aux besoins des familles. Quelles que soient les vallées, leurs principes fonctionnels sont relativement similaires. Les différences se situent principalement dans les géographies d'implantation, avec leur pente et leurs matériaux locaux. Il n'y avait pas de mécanisation, les constructeurs utilisaient les ressources locales pour limiter les transports, se faisant à dos d'Hommes ou de bêtes.

1. et 2. LYON-CAEN Jean-François dir., 2003, *Montagnes, territoires d'invention*, Seyssinet-Pariset, ENSAG
3. NORBERG-SCHULZ, 2000, *L'art du lieu*, Paris, Editions du moniteur

Les maisons des villages se construisent sur des modèles très variés, dépendant fortement de l'implantation, de la taille des villages et des matériaux locaux. L'urbanisme des villages de montagne se rapproche de celui des villages de plaines, un regroupement autour de bâtiments sociaux et religieux : églises, mairie, écoles. Les maisons ont des vocations diverses, agricoles, commerçantes, artisanales. Elles s'implantent le long de rues, autour de places, et laissent le pré de foire libre à l'entrée du village et au-delà, les terres cultivables.



Fig. 1 : maison de village. Commune de Cervières (Haute-Alpes). Source : Florent GAUTHIER, 2011



Fig. 2 : maison de village. Commune de Taninges (Haute-Savoie). Source : Florent GAUTHIER, 2023

Les maisons de hameau se construisent sur un modèle relativement similaire, sur 2 à 3 niveaux, chacun étant accessible de plain-pied grâce à la pente. En bas, les animaux dans leur étable et soit au même niveau, soit au niveau supérieur, les pièces de vie des habitants. Au dernier niveau, la grange à foin accessible via le pont de grange extérieur. Ces maisons ne comportent aucun escalier intérieur, les passages entre niveaux se font soit par des escaliers extérieurs, soit par des trappes et échelles en intérieur ou par la coursive extérieure ou la cour abritée. Ces trappes servent également à nourrir les bêtes, placées judicieusement au-dessus des mangeoires, afin de limiter les manutentions et les déplacements.



Fig. 3 : maison de hameau. Commune d'Arith (Savoie). Source : Florent GAUTHIER, 2009



Fig. 4 : maison de hameau. Commune de Sixt-fer-a-cheval (Haute-Savoie). Source : Florent GAUTHIER, 2023

Les maisons d'alpages ont une architecture particulière, car elles ne sont pas habitées à l'année. Leur taille est plus modeste et il n'est pas rare qu'elle ne fasse qu'un seul niveau. Il arrive que les animaux et les Hommes vivent dans des bâtiments séparés. Le besoin de partage de chaleur n'est plus une priorité, elles ne sont utilisées qu'en période d'estive. Ces maisons abritent également la production de fromage d'alpage, descendue une fois par an à la démontagnée.



Fig. 5 : maison d'alpage. Commune d'Aillon-le-jeune (Savoie). Source : Florent GAUTHIER, 2009



Fig. 6 : maison d'alpage. Commune d'Aillon-le-jeune (Savoie). Source : Florent GAUTHIER, 2009

Enfin, les abris de montagne servent principalement lors des transhumances, des chasses ou par les colporteurs lors de leur traversée, pour accéder aux vallées suivantes. Cet abri se compose d'une pièce, parfois d'une chambre à côté ou au-dessus et une petite bergerie pour les bêtes malades. Le reste du troupeau restant en permanence dans l'alpage. Ces abris sont très souvent entièrement en pierres sèches, puisque construits au-dessus de 2 000 m d'altitude, la limite de la végétation arbustive. Ces abris sont situés à des endroits stratégiques, adossés à un rocher, encastrés dans la pente ou tout autre moyen de protection, afin d'être protégés des avalanches et ainsi, passer l'hiver inoccupé sans encombre.



Fig. 7 : abri de montagne rénové adossé à son rocher, La vallée des Merveilles (Alpes-Maritime). Source : Florent GAUTHIER, 2010



Fig. 8 : abri de montagne rénové adossé à son rocher, La vallée des Merveilles (Alpes-Maritime). Source : Florent GAUTHIER, 2010



Fig. 9 : abri de montagne rénové adossé à son rocher, La vallée des Merveilles (Alpes-Maritime). Source : Florent GAUTHIER, 2010

Parte 1.2. Une montagne de loisirs et une architecture ex nihilo

À partir des années 1950 et la sortie de la guerre, les premières stations en site vierge apparaissent. Durant leur emprisonnement pendant la guerre, Laurent CHAPPIS et Maurice MICHAUD imaginent leur vision de la station de montagne, équipée, dédiée au ski alpin et localisée sur le site de Courchevel 1850. À la fin de la guerre, avec l'appui d'une étude réalisée par le gouvernement de Vichy et la volonté du gouvernement de l'époque, Courchevel se créa. Durant cette période, la station se développe selon les principes de Laurent CHAPPIS, architecte et urbaniste. Il pose les bases d'un nouvel urbanisme, dédié au ski, pour une station de sports d'hiver en site vierge et accessible à tous. Il dira en 1946 : « Courchevel doit être une station de tourisme de son époque, et non une copie de village traditionnel de paysans. »⁴. Il quittera le projet de Courchevel, 10 ans plus tard, et sera écarté de celui des Ménuires. On peut dire que c'est la fin des stations de seconde génération.

La station de Courchevel est un bon exemple de cette architecture, puisque elle est la seule de cette génération. Des quartiers sont créés, avec chacun une typologie, les hôtels populaires, les hôtels de luxe et le quartier des chalets individuels, tous formés autour du « front de neige ». Quatre principes architecturaux seront mis en œuvre :

- 1- Construire des volumes compacts et isolés, disposés dans la pente ;
- 2- Gérer la neige grâce à la toiture mono-pente ;
- 3- Profiter du soleil et du panorama, en privilégiant les grandes baies au Sud ;
- 4- Employer des techniques contemporaines : toiture ventilée, couverture étanche et porte neige, vitrages isolants, ossature mixte bois-béton...

De ces principes, sont nés le chalet « Lang » en 1950 et le chalet « le petit navire » en 1951, tous deux créés par Denis PRADELLE Architecte, mais également l'immeuble dit résidence « La Vanoise 1 » en 1951 par les architectes Jomain PIERRE et Laurent CHAPPIS.



Fig. 10 : chalet LANG, Courchevel (Savoie), vue générale depuis le Nord. Source : Inventaire général en Auvergne-Rhône-Alpes, mai 2023, <https://patrimoine.auvergnhhonealpes.fr>

4. DESMURS Guillaume, 2022, *Une histoire des stations de sports d'hiver*, Grenoble, Éditions Glénat



Fig. 11 : chalet LANG, Courchevel (Savoie), vue d'ensemble depuis le Nord-Ouest. Source : Inventaire général en Auvergne-Rhône-Alpes, mai 2023, <https://patrimoine.auvergnerhonealpes.fr>



Fig. 12 : immeuble "La Vanoise 1", Courchevel (Savoie), vue d'ensemble depuis le Nord-Ouest, Photographie vers 1960. Source : Inventaire général en Auvergne-Rhône-Alpes, mai 2023, <https://patrimoine.auvergnerhonealpes.fr>

La période suivante, que l'on pourra appeler des stations de troisième génération, sera celle des stations du Plan Neige, ensemble de plans décidés de 1964 à 1977 par le gouvernement. Ce sera Maurice MICHAUD qui développera ces Plans Neige. La doctrine d'alors, est de développer chaque station, aux mains d'un promoteur unique avec pour objectif, la recherche de la meilleure rentabilité et d'un urbanisme « ski aux pieds ». À partir des années 1980, les stations de quatrième génération seront dans la même logique, mais avec des investissements et un urbanisme plus mesurés.

Ce changement de doctrine coïncide avec plusieurs facteurs. Tout d'abord avec l'année noire de 1970 et une tempête de neige ; Tignes bloqué du monde pendant un mois, avec confinement de toutes les personnes résidant sur place, et 39 personnes décédées à Val d'Isère. La crise énergétique de 1973 va amplifier les difficultés immobilières et le tourisme. Cette même année, Maurice MICHAUD sera écarté de la gouvernance des Plans Neiges et Pierre SCHNEBELEN (Tignes Val Claret, Val Thorens, « le ski 365 jours par an », ...) quittera également les Plans Neiges et partira aux États-Unis d'Amérique. Enfin, en 1977 à Vallouise, Valéry Giscard d'Estaing, alors président de la République, prononcera un discours mettant un terme aux principes d'aménagements de la montagne de cette période. La loi Montagne de 1985 va réorganiser la gouvernance des domaines skiables, passant des mains des exploitants des remontées mécaniques installées par Maurice MICHAUD aux mains des maires.

Les stations de ces deux générations, réalisées par un promoteur unique, créent des ambiances particulières pour chacune. On va présenter deux d'entre-elles, Flaine créée entre 1960 et 1976 par les fondateurs Éric et Sylvie BOISSONAS avec l'architecte Marcel BREUER et la station d'Avoriaz commencée en 1966 par le promoteur Gérard BREMOND avec les architectes Jacques LABRO, Jean-Jacques ORZONNI et Jean-Marc ROQUES.

Pour la station de Flaine, Marcel BREUER a mis en place un concept fort fait à partir d'architecture massive en béton brut. Il dira à propos de son œuvre : « L'architecture de Flaine est un exemple d'application du principe d'ombre et de lumière que j'ai adopté. Les façades des bâtiments sont taillées comme des pointes de diamant. Les rayons de soleil frappent leurs facettes sous des angles différents ; des éclairages contrastés résultent de leur réflexion. L'horizontalité des lignes de niveau auxquelles sont asservis les bâtiments, création humaine, s'oppose au relief chaotique de la montagne, témoin de la toute-puissance de la nature. Chaque bâtiment utilise au mieux les techniques modernes de construction. La composition tout entière est intégrée au magnifique et sauvage paysage de Flaine auquel elle s'associe et qu'elle humanise. »⁵ Les bâtiments ont une architecture massive, héritée de l'architecture d'avant-garde américaine, avec Richard NEUTRA, Philip Johnson, Mies VAN DER ROHE, entre autres. Ils se basent sur les techniques modernes de l'époque et développent un ensemble cohérent architecturalement. Les bâtiments s'inscrivent finement dans le site, avec des rez-de-neige dédiés aux commerces, les étages aux logements. Les usages sont pris en compte, avec dans l'immeuble « Cassiopée », une galerie intérieure, au rez-de-chaussée, dédiée aux livraisons et autres nécessités techniques de la vie de l'immeuble. Ce principe se retrouve dans une partie de la station, où voitures et espaces techniques sont enterrés à l'amont pour laisser ouverts les espaces de vie et la mise en œuvre d'une grande place : Flaine Forum.

5. Centre d'art de Flaine, mai 2023, *L'architecture de Flaine*, www.centredartdeflaine.com/creation-flaine/architecture



Fig. 13, 14 et 15 : Hôtel de voyageurs "Le Flaine" par Marcel BREUER, Architecte. Station de Flaine (Haute-Savoie). Source : Inventaire général en Auvergne-Rhône-Alpes, mai 2023, <https://patrimoine.auvergnerrhonealpes.fr>

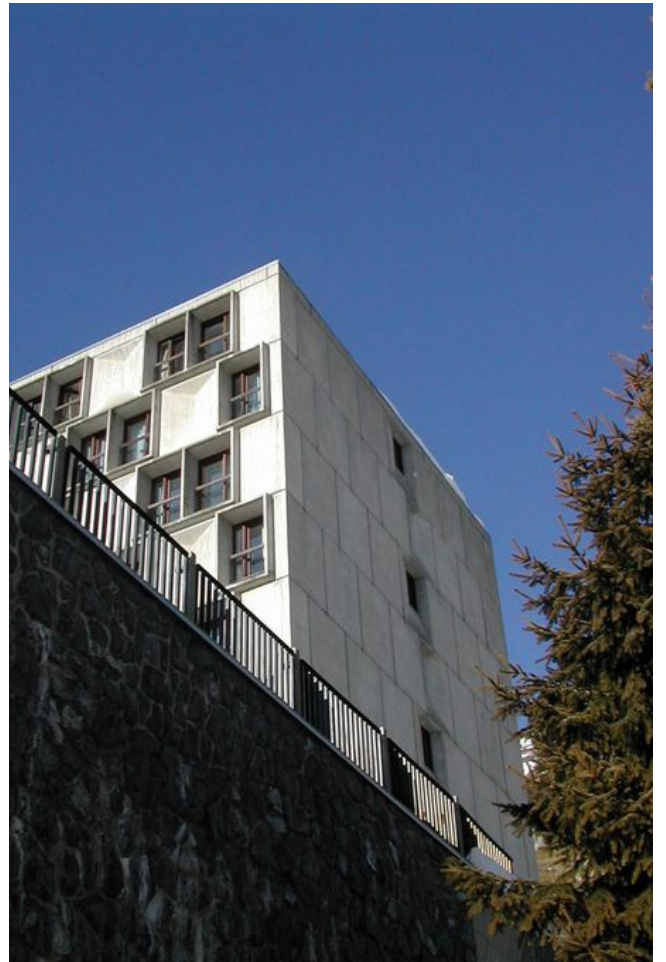


Fig. 16, 17 et 18 : hôtel de voyageurs 'Les Lindars', par Marcel BREUER Architecte. Station de Flaine (Haute-Savoie). Source : Inventaire général en Auvergne-Rhône-Alpes, mai 2023, <https://patrimoine.auvergnerrhonealpes.fr>

À l'inverse de Flaine, Avoriaz propose une architecture très organique. Cette station est à l'initiative de Jean VUARNET et commence à se construire à partir du quartier dit « des Dromonts ». Les 3 architectes de cette station sont Jacques LABRO rejoint par Jean-Jacques ORZONI et Jean-Marc ROQUES. Ensemble, ils fondent l'Atelier d'Architecture d'Avoriaz (AAA) et développent la station selon le principe initié par Jean VUARNET d'une station sans voiture. Le principe de l'architecture organique leur vient de leur volonté de s'intégrer au paysage et d'être en harmonie avec lui. Les bâtiments sont conçus pour profiter des vues et s'implantent en fonction du relief. À la suite des premiers bâtiments, les suivants continueront d'être étudiés pour profiter des percées visuelles entre bâtis existant pour donner à voir le paysage. L'omniprésence du bois est voulue, elle est même étudiée dans le détail avec un choix d'essence différent suivant l'orientation des façades. Le bois étant toujours laissé brut sans vernis, sa coloration naturelle vient rappeler celle de l'écorce des arbres environnants. Dès les premiers bâtiments, une approche bioclimatique est mise en place, avec les pièces à vivre au Sud pour la lumière et la chaleur du soleil, les pièces servantes au Nord. Les façades et les toitures sont conçues comme porte-neige avec une isolation par l'extérieur, les balcons sont désolidarisés pour couper les ponts thermiques, tout ceci pour améliorer les performances thermiques et le confort des habitants. Cette architecture organique recherche une intégration des bâtiments au site et les trois architectes tentent de réconcilier architecture et nature.

Ces 2 stations ne sont pas représentatives de toutes les stations de cette époque. Elles prouvent cependant, que malgré la volonté de profit rapide, une qualité architecturale, paysagère et urbanistique a pu se mettre en place et proposer des ensembles de grande qualité.



Fig. 19 : plan masse du quartier des Dromonts par l'Atelier d'Architecture d'Avoriaz, 15 novembre 1966

Fig. 20 : Les Dromonts, Silhouette vue du Sud par l'Atelier d'Architecture d'Avoriaz, 1966

Source : Inventaire général en Auvergne-Rhône-Alpes, mai 2023,

<https://patrimoine.auvergnerhonealpes.fr>



Fig. 21 et 22 : quartier des Dromonts. Commune de Morzine (Haute-Savoie). Source : Inventaire général en Auvergne-Rhône-Alpes, mai 2023, <https://patrimoine.auvergnerhonealpes.fr>



Fig. 23 : Hôtel de voyageurs "Des Dromonts", façade Sud.

Fig. 24 : Hôtel de voyageurs "Des Dromonts", détails des fenêtres.

Fig. 25 : Hôtel de voyageurs "Des Dromonts", vue d'ensemble de l'escalier au-dessus du salon / coin feu

Fig. 26 : Hôtel de voyageurs "Des Dromonts", façade Sud par l'Atelier d'Architecture d'Avoriaz, 1965

Source : Inventaire général en Auvergne-Rhône-Alpes, mai 2023, <https://patrimoine.auvergnerhonealpes.fr>



Fig. 27, 28 et 29 : chalet Sud, 1966. Station d'Avoriaz, commune de Morzine (Haute-Savoie) Source : Inventaire général en Auvergne-Rhône-Alpes, mai 2023, <https://patrimoine.auvergnerhonealpes.fr>

Avec la loi dite, « Sapin » de 1993, les maires reviennent aux commandes de l'urbanisme de montagne et l'on voit apparaître une nouvelle façon de penser. Le développement revient au contact des espaces déjà habités, des outils réglementaires codifient l'architecture et l'urbanisme. Les anciens villages qui ont évolué avec l'aménagement de la montagne et le tourisme prennent le principe de la construction en continuité voire du « village revisité avec une architecture d'imitation »⁶. On arrive ainsi à une évolution faite par les habitants de la montagne, de façon individuelle ou collective, avec des petites opérations de promotion immobilière, et dont la mairie doit gérer le développement d'ensemble. Ces années voient se développer une architecture plutôt ancrée dans son territoire, avec une approche orientée vers le paysage.

Pour cette nouvelle approche, nous pouvons prendre beaucoup de communes en exemple. Cependant, certaines n'ont pas connu d'évolution avec les plans neige. Megève en est un bon exemple. Ce village a commencé à se développer dans les années 1930 avec l'exploitation des premiers champs de neige et remontés mécaniques dédiés au ski. Elle s'est ensuite développée suivant le même principe avec des hôtels et des chalets particuliers dont certains furent édifiés par Henry-Jacques LE MÊME. Cette approche a favorisé les évolutions par petites touches, par des programmes de faibles emprises. Les projets de promotion immobilière se faisant avec l'aval du maire, leur architecture est de l'ordre de l'imitation de l'existant et du « traditionnel », terme qui a perdu son sens avec le temps. Les vieilles constructions ont déjà été rénovées plusieurs fois, elles ne sont plus « comme à l'origine ».



Fig. 30 : chalet dit "Le Miage" à Megève (Haute-Savoie) par Henry Jacques LE MEME, construit en 1939, photographie de Marcel DUPUIS en 1939. Source : Inventaire général en Auvergne-Rhône-Alpes, mai 2023, <https://patrimoine.auvergnhhonealpes.fr>

6. LYON-CAEN Jean-François dir., 2003, *Montagnes, territoires d'invention*, Seyssinet-Pariset, ENSAG

L'architecture depuis les années 1990, se concentre essentiellement sur le « traditionnel ». Les règlements d'urbanisme s'inspirent fortement de l'architecture ancienne et leur transposent les matériaux, teintes et volumétries. Une recherche d'harmonie est voulue pour le développement des villages, hameaux et habitats. Cette volonté d'harmonie va au-delà des fondamentaux de l'architecture en montagne, qui est la protection au climat et aux risques naturels, les besoins bioclimatiques, l'adaptation aux pentes et aux circulations. Ces contraintes réglementaires ont parfois tendance à brider les concepteurs vers une architecture d'imitation au lieu de chercher à faire évoluer l'architecture vers une recherche d'ancrage temporel répondant aux besoins actuels.



Fig. 31 : maison CR à Laval (Isère) par Macary Bensch architecture, 1997. Source : <https://www.macary-bensch-architecture.com>



Fig. 32 : maison CR à Laval (Isère) par Macary Bensch architecture, 1997. Source : <https://www.macary-bensch-architecture.com>

En effet, la recherche architecturale est fortement limitée. Les maires ont une certaine crainte à accepter une architecture différente par rapport aux constructions anciennes. Dans les années 1980, il y a eu beaucoup d'architectures travaillées, toitures mono pentes, pentes inversées dites papillon, grandes baies vitrées, fenêtres horizontales. Tous ces éléments différents diffèrent profondément des vieilles constructions et ont marqué ces constructions dans leur époque. Ces dernières ont généralement un toit à deux pans à faible pente, des petites fenêtres plus hautes que larges, un socle en maçonnerie de pierres parfois enduites. Lorsque aujourd'hui, une proposition de maison avec des grandes baies vitrées, des proportions volumétriques différentes, ces projets sont facilement refusés, puisqu'il est de coutume, voire très fortement recommandé, de présenter le projet à la commission d'urbanisme avant le dépôt de la demande de permis de construire. Certains règlements d'urbanisme imposent même un rapport hauteur/largeur aux façades pignons. En discutant avec des élus, ils souhaitent que les architectes réalisent une architecture la plus similaire possible avec les anciens bâtiments, une sorte de muséification des villages. Ceci porte une résonance particulière à une phrase de Laurent CHAPPIS : « Pour moi, faire de l'architecture folklorique représente la facilité »⁷.



Fig. 33 : chalet à Samoëns (Haute-Savoie) par Geronimo architectes. Source : Site internet de l'agence d'architecture Geronimo architectes, juin 2023, <https://www.geronimo-architectes.fr>

7. DESMURS Guillaume, 2022, *Une histoire des stations de sports d'hiver*, Grenoble, Éditions Glénat

Partie 1.3. Une nouvelle transition à inventer

Depuis quelques années et la perspective de la fin de la neige en montagne, la question de l'évolution de son modèle économique se pose. Il est actuellement basé sur le consumérisme hivernal du ski et l'immobilier est une des bases permettant l'accueil de ces consommateurs. Les consommateurs skient de moins en moins, il faut donc construire davantage de logements pour attirer davantage de personnes et ainsi, continuer à assurer la rentabilité des remontées mécaniques. Ce principe pose le souci des ressources, de la tension sur l'eau (ski, agro-pastoralisme, usage potable, ...) et une tension sur les prix de l'immobilier pour les habitants vivant dans ces lieux. Ce modèle du toujours plus pour conserver la rentabilité atteint ses limites et crée des tensions très vives. À l'heure actuelle, peu de stations se posent la question de leur avenir. À ma connaissance, seule la station de Métabief dans le haut Doubs, a entamé cette transition. Ils se sont rendu compte que le modèle économique basé sur l'exploitation de la neige ne pourra pas tenir plus de 10 ans. Ils se sont donc donnés 10 ans pour trouver un nouveau modèle économique et engager une réflexion en ce sens.

Pour la construction et l'architecture, il faut aussi se poser la question de son évolution. Les techniques, les besoins et les attentes, les envies des personnes ont changé. Les bâtiments existants ont parfois une architecture peu évolutive. On peut soit accepter le passé de ces bâtiments et vivre tels qu'ils ont été conçus, avec leurs désagréments et leur fonctionnement, soit trouver des solutions pour les adapter aux usages d'aujourd'hui. La nécessité d'utiliser le bâti existant comme base de départ, va devenir un enjeu très important. Le questionnement à se poser est donc : le bâti existant, est-il évolutif ? Vaut-il mieux le rénover et conserver ses usages ou vaut-il mieux le réhabiliter et changer sa destination pour l'adapter à de nouveaux usages ? Plusieurs solutions simples apparaissent en premier : rénover individuellement un logement ou l'immeuble entier de façon collective, voire la déconstruction qui est parfois à envisager. Dans un second temps, et de façon plus ponctuelle, il est envisageable de réunir des logements contigus pour augmenter les surfaces à vivre qui se sont réduites avec le temps.



Fig. 34 : Déclinaison de différentes cellules des studios des Arcs, composées suivant les principes du logements minimum. Source : LYON-CAEN Jean-François dir., 2003, Montagnes, territoires d'invention, Seyssinet-Pariset, ENSAG

Il est important sur les bâtis existants, de se poser en premier certaines questions :

1 - existe-t-il une valeur mémorielle à ce bâti ?

2 – la fonction de ce bâti, est-elle toujours d'actualité ou faut-il le réhabiliter vers de nouveaux usages ?

3 – que peut-on faire de l'existant et quels sont les éléments que l'on peut conserver en l'état et ceux à rénover ?

Ainsi, une phase de diagnostic approfondi, autant architectural, technique, historique et programmatique est primordiale.

En tant qu'architecte, mon rôle sera d'apporter une réflexion raisonnée et prospective. Du côté programmatique, il ne faut pas oublier que sans neige, la montagne va attirer moins de monde. Le tourisme de masse lié au ski devrait évoluer vers un tourisme écoresponsable multi saisons. Ceci est un premier paramètre à prendre en compte. Ensuite, architecturalement, le changement climatique nous impose d'anticiper les évolutions environnementales et de créer, mais surtout, rénover le bâti pour l'adapter au climat futur. Les connaissances de l'environnement de vie, une réflexion raisonnée et prospective, doivent me permettre de participer à cette nouvelle transition. Il ne tiendra qu'à moi de concevoir une architecture réfléchie, cohérente au lieu et à son environnement. Ma réflexion se heurtera parfois à celle de mes voisins recherchant en priorité le rendement financier rapide avec une architecture standardisée, positionnement que je refuse d'avoir et auxquels je devrais refuser les demandes en ce sens.

Nous sommes passées d'une architecture de la fonction au temps de l'agropastoralisme à une architecture d'apparat. Ne serait-ce pas plus intéressant de revenir à une architecture de la fonction d'aujourd'hui, vivre en harmonie avec notre environnement ?

Finalement, cette nouvelle transition ne revient-elle pas à réfléchir à une nouvelle manière d'habiter ?

Les graphiques suivants indiquent les périodes et les différents usages de la montagne. Ils se basent sur la sinusoïde de Denis PRADELLE.

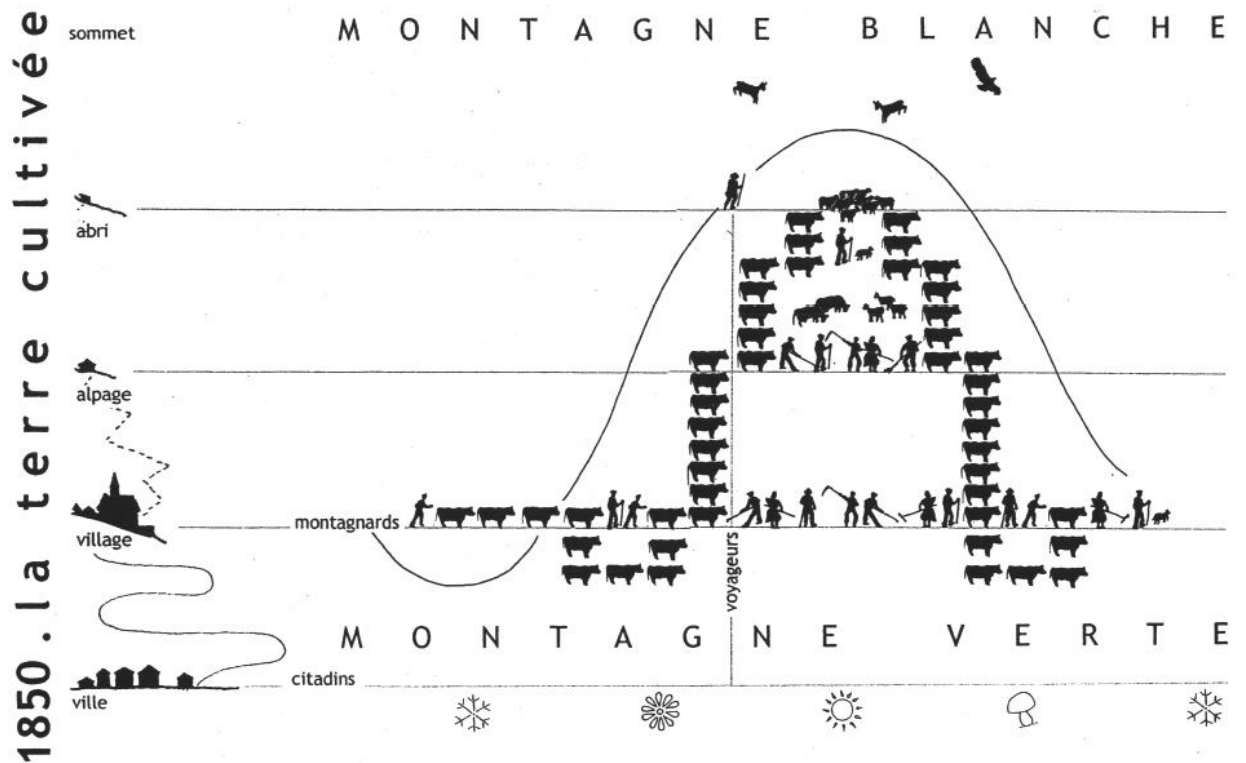


Fig. 35 : L'évolution de la montagne habitée. Source : LYON-CAEN Jean-François dir., 2003, Montagnes, territoires d'invention, Seyssinet-Pariset, ENSAG

En 1850, la terre cultivée.

L'Homme exploite la montagne en été pour l'agro-pastoralisme avec les alpages en altitude et les cultures en vallée. L'hiver, Hommes et bêtes restaient au village.

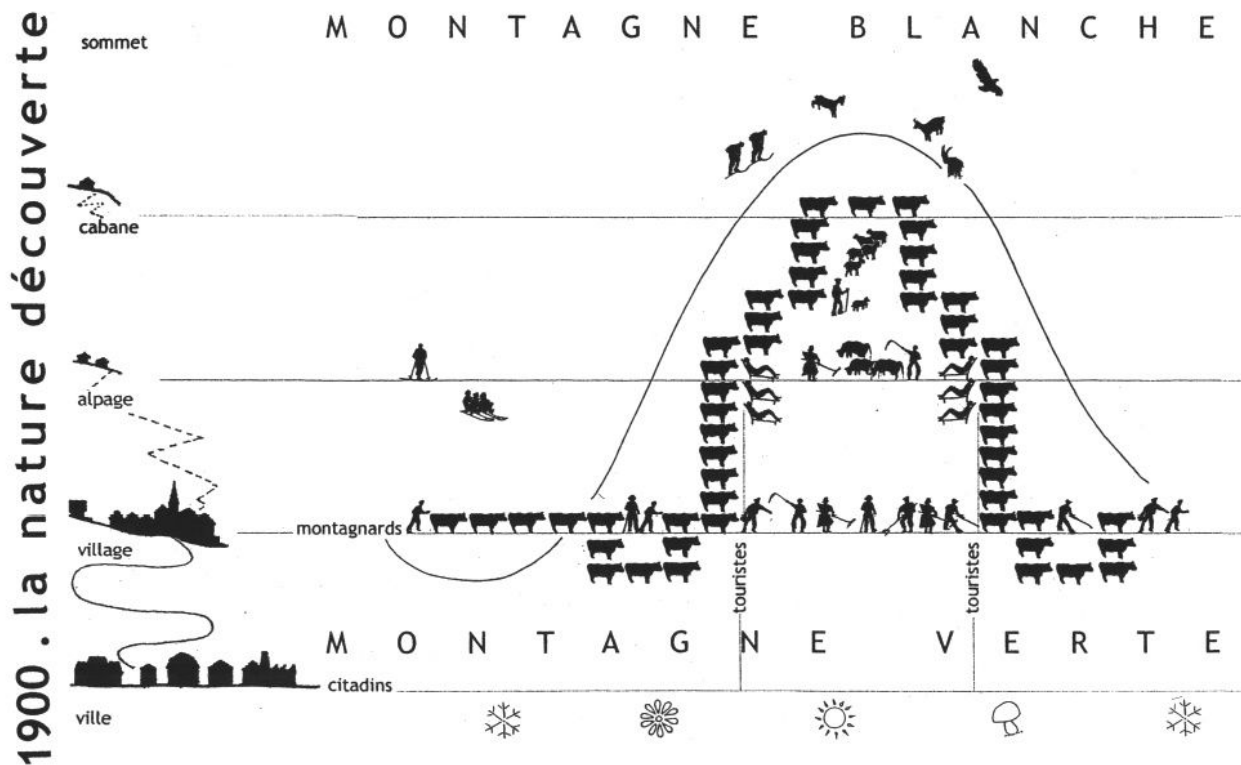


Fig. 36 : L'évolution de la montagne habitée. Source : LYON-CAEN Jean-François dir., 2003, *Montagnes, territoires d'invention*, Seyssinet-Pariset, ENSAG

En 1900, la nature découverte.

Les usages précédents sont toujours d'actualité. De nouveaux usages apparaissent avec l'alpinisme en été et les prémices du ski et de la luge de loisir en hiver.

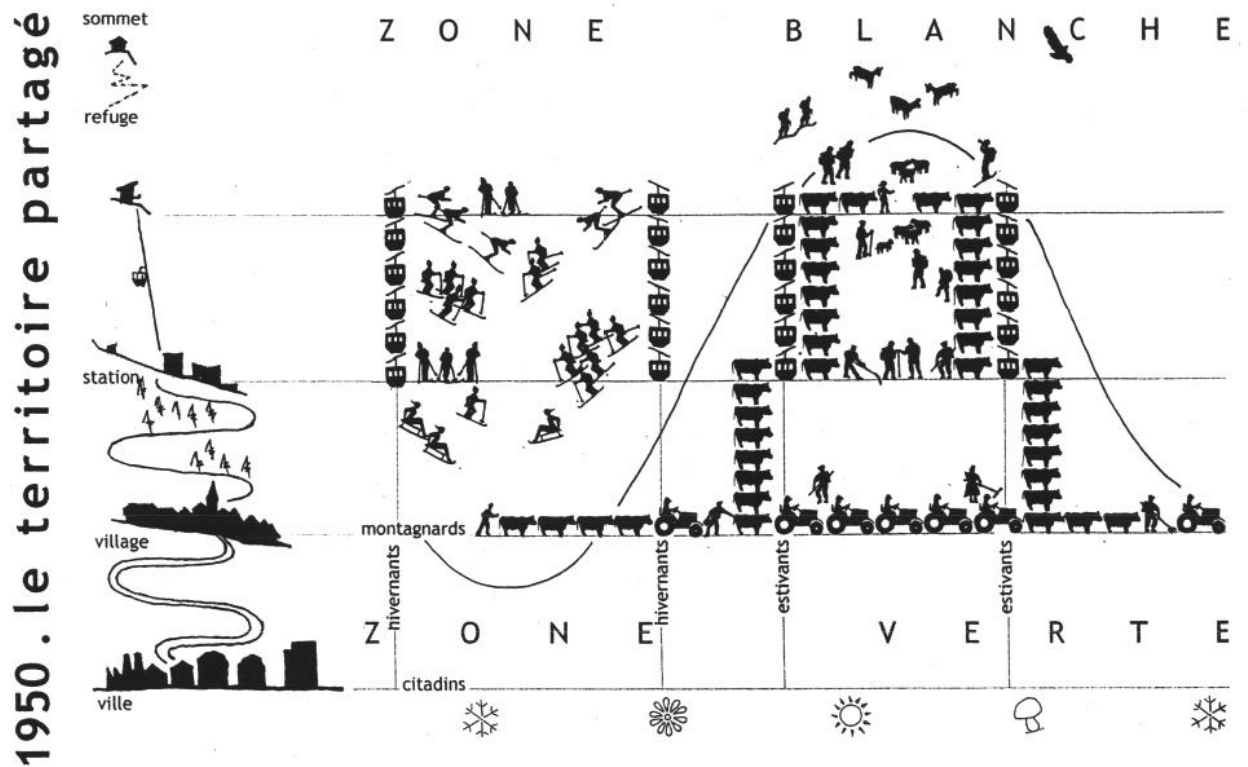


Fig. 37 : L'évolution de la montagne habitée. Source : LYON-CAEN Jean-François dir., 2003, *Montagnes, territoires d'invention*, Seyssinet-Pariset, ENSAG

En 1950, le territoire partagé.

L'utilisation de la montagne connaît une grande évolution. Tous les anciens usages sont toujours présents, auxquels s'ajoutent l'équipement de la montagne et les loisirs sur la neige l'hiver. L'été, les loisirs commencent doucement avec la randonnée et la création de refuge d'altitude pour atteindre les sommets.

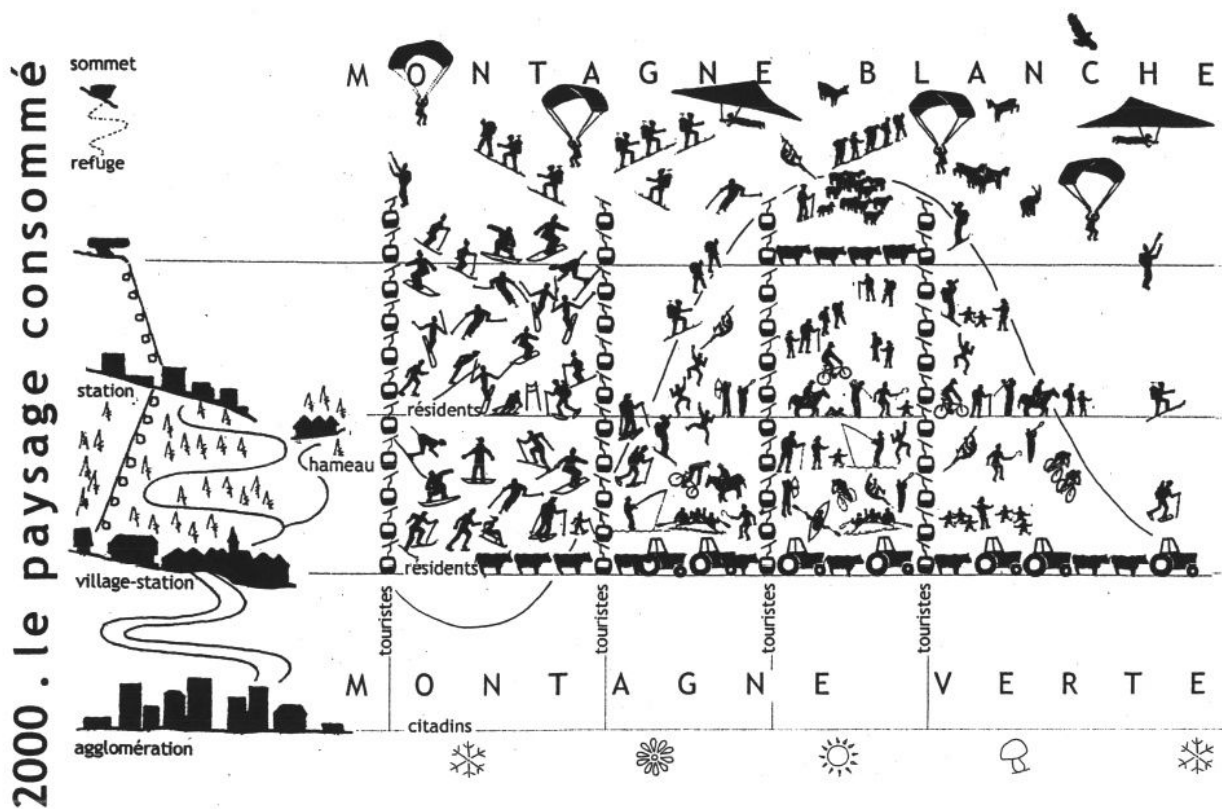


Fig. 38 : L'évolution de la montagne habitée. Source : LYON-CAEN Jean-François dir., 2003, Montagnes, territoires d'invention, Seyssinet-Pariset, ENSAC

En 2000. le paysage consommé.

Les anciens usages sont encore d'actualité même si une baisse de l'agro-pastoralisme est notable en altitude. En revanche, les loisirs se développent énormément de différentes manières, et ce, à toutes les altitudes et en toute saison.

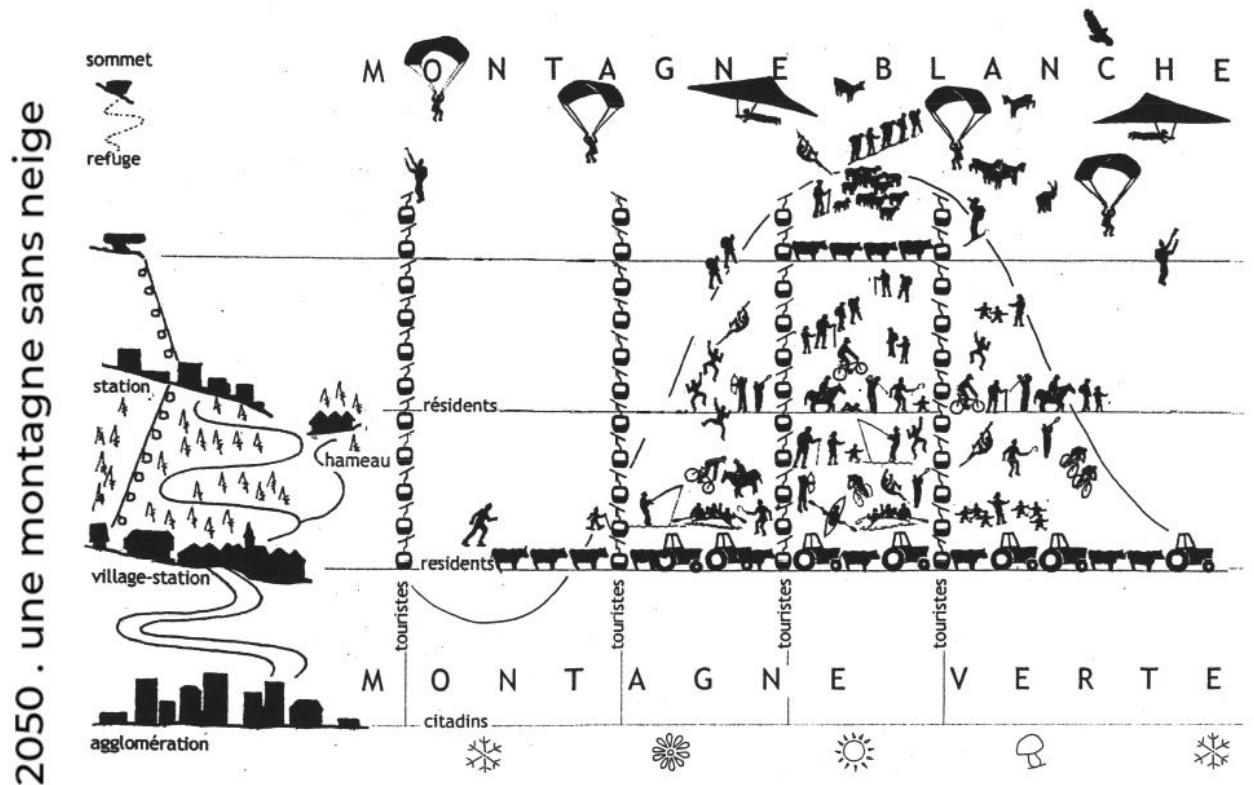


Fig. 39 : 2050 . La montagne sans neige, représentation inspirée de la sinusoïde de Denys PRADELLE .
Source : Florent GAUTHIER, 2023

En 2050, une montagne sans neige.

J'estime que tous les loisirs continueront d'être présents sauf ceux nécessitant de la neige. Pour l'agro-pastoralisme, il sera toujours présent, peut-être augmentera-t-il sa présence. Mais je doute qu'il retrouve son importance des années 1850-1900 dû au partage de l'espace avec les loisirs.